

Paris, le 4 Avril 1919.

*Siège de la Ligue
Signature du mémorandum
pour Genève -
les Suédois pour le
Français comme langue*

Monsieur le Conseiller Fédéral ,

1. SIEGE DE LA LIGUE. Je viens d'avoir l'honneur de vous adresser le télégramme suivant : " Rappard avise que cédant "à instances répétées et pressantes House et Cecil il signa "réponse à mémoire siège | Mémoire et réponse à quelques "mots près conformes à textes envoyés par dernier courrier "suit aujourd'hui Rapport."

Annexe I

Je joins à cette lettre l'original du mémorandum sous sa forme définitive . Il porte la signature du colonel House . Le général Smuts , en effet , est en mission en Hongrie, comme vous le savez par les journaux et Lord Robert Cecil ne fait pas partie de la Sous-Commission. J'ai pris la décision de signer après que House et Cecil m'y eussent de nouveau très vivement engagé . Ils m'ont déclaré qu'il leur fallait sans retard cette arme pour être en mesure d'assurer le siège à Genève . J'avoue que je ne comprends pas tout à fait l'extrême hâte dont ces Messieurs témoignent dans cette affaire . Mais comme ils jugent de la situation en parfaite connaissance de cause , et que , d'autre part , je les suis tout acquis à la solution suisse

Monsieur le Conseiller Fédéral F. CALONDER.

Chef du Département Politique Suisse .

BERNE .

R/GB

BAR

54

Dodis



et genevoise de la question du siège , je me suis incliné. Monsieur le Ministre Dunant, avec qui je me suis entretenu de l'affaire hier , me conseilla plutôt de partir immédiatement pour la Suisse , pour m'assurer de votre approbation avant de donner ma signature . L'insistance de nos amis anglais et américains , et le désir de ne négliger aucune possibilité ~~de~~ succès , par une absence de 48 heures , m'ont décidé ~~à~~ aller de l'avant . J'accepte l'entière et exclusive responsabilité de ma décision, que je sais grave , mais que je crois justifiée. J'aime à croire que vous ne me reprocherez pas une témérité excessive dans cette occurrence critique .

Il est certain qu'un des buts du voyage du Roi des Belges à Paris était de lutter contre Genève et pour Bruxelles . Pour autant que mes conversations dans les milieux américains et anglais me permettent de m'en rendre compte , il n'a pas réussi . Auchincloss me disait ce matin encore qu'ils estimaient que ce serait créer ~~des~~ ^{un} précédent très fâcheux , ^{que} de céder aux instances spéciales d'un monarque, car cela aurait pour effet d'attirer instantanément tous les chefs d'Etats à Paris . La situation générale , poursuivit-il en riant , est déjà assez difficile et compliquée en leur absence, pour que nous ne songions pas à nous créer cette difficulté supplémentaire .

Le Comité de Rédaction du Projet de Pacte a achevé ses travaux hier . On prévoit que la Commission de la Société des Nations se réunira demain ou au début de la semaine prochaine . La question du siège peut donc être

tranchée incessamment.

Je vous remercie très vivement de l'empressement que vous avez bien voulu mettre à me faire tenir les cartes de Genève et environs . Je les remettrai au colonel House dès ce soir .

2.° SOCIÉTÉ DES NATIONS. J'aurais bien voulu pouvoir vous transmettre par ce courrier la nouvelle rédaction du projet, mais M. Miller, ^{qui} l'avait entre les mains ce matin lorsque je le vis dans son cabinet, me déclara qu'il n'osait pas me le confier encore, puisque le Président ne l'avait pas encore vu . Ce sera donc , je l'espère , pour le prochain courrier .

3.° TRANSIT. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit à ce sujet dans mon dernier rapport , sauf pour confirmer l'impression dont je vous ai rendu compte . M. Miller a répété ce matin qu'il ne croyait pas que le Traité de Paix contiendrait une élaboration du principe du libre accès à la mer , ni d'aucun principe général analogue .

4.° AFFAIRE SIMS. Ci-joint vous trouverez une lettre signée Hollis et un mémoire signé Roop . Voici de quoi il s'agit et comment j'ai été mis au courant de cette affaire : M. Hollis , qui est sénateur aux Etats-Unis , et qui dirige ici ^{(de la Commission américaine} les travaux/militaire pour la liquidation des stocks , me raconta avant-hier , qu'il venait de surgir un petit incident assez désagréable entre son agent en Suisse , le capitaine Sims , et la Justice cantonale de Berne . Je l'ai prié de bien vouloir me faire tenir un exposé du litige et de me permettre de chercher , par votre intermédiaire direct , à l'aplanir. Fort aimablement, il m'a adressé dès le lende-

Annexe II

main la lettre et la pièce dont je vous envoie copie . Ces documents s'expliquent d'eux-mêmes et je ne sais rien de plus au sujet de l'affaire Sims, que ce que vous pourrez en tirer. Il me semble , sans pouvoir émettre des avis sur le fond même de la difficulté , qu'il y a eu, de la part de nos Tribunaux , au moins une maladresse. Peut-être , une intervention officielle des Affaires Etrangères ^{- f. d. l. l.} pourra dissiper un malentendu assez irritant . Le sénateur Hollis, qui professe des sentiments très amicaux pour notre pays , n'attache aucune importance particulière à cet incident , tout en me déclarant qu'il constatait que ses agents en Suisse avaient plus de peine à se dégager de leurs ~~contrats~~ de guerre , que ses agents en France .

Je me permets de vous recommander très respectueusement de faire examiner cette affaire par vos services . Vous savez en effet combien précieuse nous est actuellement la bienveillance des Etats-Unis et combien il serait fâcheux d'atténuer la vivacité de leur amitié pour nous ^{ce n'est pas sans s'en servir} par un petit incident comme celui-ci.

5°. INITIATIVE SUEDOISE. Vous trouverez aussi ci-joint la copie ^{d'une} ~~de la~~ lettre de MM. Branting et Adelswärd , au sujet de l'emploi de la langue française dans le texte du pacte de la Société des Nations , avec une lettre d'envoi . Cette lettre m'était adressée , mais je n'ai pas encore répondu à ces Messieurs . Je me bornerai d'ailleurs à ^{les} ~~vous~~ informer que j'ai transmis leur proposition à mon Gouvernement .

Personnellement , je ne la trouve pas heureuse. En l'appuyant , nous ferions sans doute plaisir au Gouver-

Annexe III

nement français , mais je crois que cet avantage serait plus que compensé par l'inconvénient correspondant . Les Anglais et les Américains ne peuvent en effet voir d'un bon oeil cette proposition qui , émanant d'un pays neutre , leur paraîtra sans doute indiscrete et inopportune . J'attendrai vos instructions avant de répondre à MM. Branding et Adelswärd sur le fond .

6°. INITIATIVE DE L' ESPAGNE. Vous aurez sans doute vu par les journaux que le Gouvernement espagnol avait spontanément fait savoir son adhésion de principe au projet de pacte . J'ignore les motifs particuliers de cette démarche , mais il me paraîtrait prématuré de l'imiter , même si l'état de l'opinion publique en Suisse le permettait.

7°. INITIATIVE NANSEN . Aucun des Gouvernements alliés n'avait encore répondu ce matin à la lettre que M.Nansen leur avait adressée il y a trois jours . Il a cependant très bon espoir . Le Président Wilson ne s'est pas encore prononcé au sujet de cette initiative , mais tout me fait penser qu'il l'accueillera avec faveur .

Monsieur le Ministre Dunant vient de m'informer qu'il avait prié M.le Professeur Huber de revenir à Paris. Je n'ai pas besoin de vous dire , Monsieur le Conseiller Fédéral , combien je me féliciterais de pouvoir de nouveau partager mes travaux et mes responsabilités avec lui. Si donc sa présence à Berne ne vous est pas trop nécessaire , je me permets de joindre mes voeux à ceux de Monsieur Dunant pour qu'il vienne ici.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral,
l'assurance de mon cordial et très respectueux dévouement.

Vm. E. Rappard